

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOTE DE SYNTHÈSE

Séance du 14 novembre 2022

OBJET :

Augmentation des tarifs du marché municipal

Rapporteur : M. ROSSIGNON

EXPOSÉ DES MOTIFS

Lors de sa séance du 27 septembre 2021, le Conseil municipal a modifié les tarifs des droits de place du marché municipal en conservant uniquement les abonnements semestriel et annuel comme suit :

-Abonnement semestriel :

Droit de place : 0,70 € par mètre linéaire X 24, soit 16,80 € par mètre linéaire.

Branchement électrique : 0,70 € X 24, soit 16,80 €.

-Abonnement annuel :

Droit de place : 0,70 € par mètre linéaire X 47, soit 32,90 € par mètre linéaire.

Branchement électrique : 0,70 € X 47, soit 32,90 €.

Or, il convient d'envisager un réajustement annuel des prix qui peut s'établir à 5 % d'augmentation avec arrondis, correspondant à l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation.

PROPOSITION

Vu l'avis de la commission élargie « Urbanisme opérationnel et patrimoine » et « Transition écologique » du 2 novembre 2022, il est proposé au Conseil municipal d'accepter une revalorisation de 5 % des tarifs des droits de place du marché municipal comme suit :

-Abonnement semestriel :

Droit de place : 0,75 € par mètre linéaire X 24, soit 18 € par mètre linéaire.

Branchement électrique : 0,75 € X 24, soit 18 €.

-Abonnement annuel :

Droit de place : 0,75 € par mètre linéaire X 47, soit 36 € par mètre linéaire.

Branchement électrique : 0,75 € X 47, soit 36 €.